

[DÉCRYPTAGE]

LE TRAITE DU QUIRINAL, LES GRANDS AXES ET
PERSPECTIVES STRUCTURANT LE TRAITÉ



Par Béatrice VERDAGUER

LES PUBLICATIONS



LES JEUNES
IHEDN

À PROPOS DE L'ARTICLE

Le traité dit du Quirinal, en référence au palais présidentiel italien, bien que le texte ait été signé par le chef du gouvernement italien, consolide les relations franco-italiennes en déterminant les grands axes et domaines de coopération et en institutionnalisant les échanges.

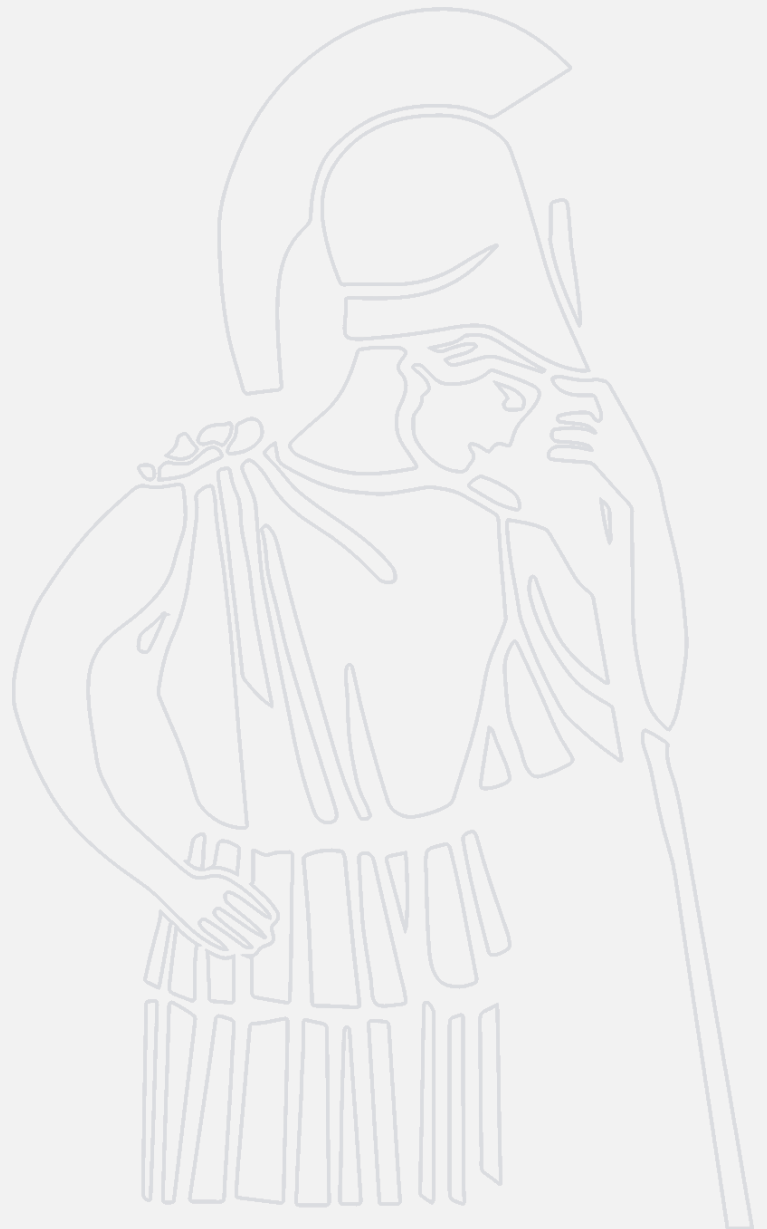
À PROPOS DE L'AUTEUR



Béatrice VERDAGUER

Après une licence de Science Politique à l'université de Paris 8, dont une année à Bologne en Italie, Béatrice Verdaguer est diplômée comme analyste en stratégie internationale, dans le parcours Défense, Sécurité et gestion de crise de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Dans ce cadre, elle a travaillé dans un premier temps sur les coopérations industrielles franco-italiennes dans le naval militaire et en particulier sur les programmes FREMM et Horizon, sur l'impact de la rivalité franco-italienne dans la résolution de crise libyenne. Elle a aussi suivi le 70e cycle Intelligence Économique et Stratégique de l'IHEDN. Elle est actuellement responsable de la veille stratégique au sein de la mutuelle militaire Unéo. Elle aussi directrice éditoriale adjointe du livre sur les 60 ans du Service militaire adapté.

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.



L'accord est fortement symbolique, mais introduit des mesures très concrètes. Cet accord bilatéral renforcé est le second de la sorte au sein de l'Union européenne après le traité de l'Elysée signé en 1963 entre la France et l'Allemagne dans un contexte de réconciliation. Si la relation franco-italienne diffère fortement de la relation franco-allemande, on retrouve des points communs entre les deux documents. Le texte permet ainsi de préciser et d'affirmer les orientations politiques sur lesquelles les deux pays souhaitent agir conjointement. Il donne aussi un cadre institutionnalisé et stable aux échanges entre les administrations, afin de préserver des crises politiques les liens entre fonctionnaires ou diplomates.

UN ACCORD POUR CONSOLIDER LES LIENS ET LES PROJETS POLITIQUES

Le traité du Quirinal acte et matérialise les liens déjà existant entre la France et l'Italie. Il tend ainsi à favoriser les convergences sur les grands enjeux contemporains pour faire davantage peser la voix des deux pays en Europe et favoriser le réflexe italien en France.

Un texte qui rappelle les projets et grandes ambitions stratégiques

Dès le début du texte, dans le préambule, la France et l'Italie reconnaissent la « profondeur de l'amitié qui les unit » et donnent ainsi à leurs liens une profondeur historique. Le traité s'inscrit aussi dans une réalité géographique avec une référence aux enjeux communs des deux pays frontaliers. Une attention est ainsi accordée aux espaces de la Méditerranées et de l'Arc Alpin. Les valeurs que les deux pays partagent et qui fondent leur projet politique sont rappelées : pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité de genre.

Les grands défis auxquels font face conjointement les deux pays sont aussi énumérés. Ces défis sont à la fois liés au contexte contemporain à la signature du texte : processus de relance et d'adaptation de l'économie européenne dans un contexte post crise

sanitaire ou la lutte contre le dérèglement climatique. L'approfondissement de la défense européenne et de l'OTAN sont aussi des domaines où les deux pays souhaitent s'affirmer ensemble, en plaçant leurs relations dans le cadre du multilatéralisme des Nations Unies et surtout de la consolidation européenne.

Des mécanismes pour assurer une meilleure compréhension

La relation franco-italienne est soumise à des tensions qui peuvent survenir entre les gouvernements. Afin de préserver la coopération face à ces turbulences politiques, le traité donne des éléments pour assurer un cadre stable aux relations bilatérales et maintenir les liens, y compris durant les périodes de crises politiques. Ces rencontres régulières ont aussi pour finalité de permettre aux deux pays de dépasser la méconnaissance mutuelle sur les processus de décision, conduisant parfois à de fortes incompréhensions, voire à des divergences stratégiques.

Concrètement, le traité permet le renforcement des mécanismes institutionnels. Il s'inspire en cela du modèle du traité franco-allemand et introduit des échanges entre ministres, diplomates de fonctionnaires. Ces mécanismes concernent notamment les domaines régaliens comme les affaires étrangères, la défense, la justice ou la sécurité intérieure. Le traité acte également qu'« *un membre du gouvernement d'un des deux États prend part, une fois par trimestre au moins et en alternance, au conseil des ministres de l'autre État* ». Dans ce même esprit, le texte prévoit la mise en place ou la réactualisation des consultations annuelles, des conseils bilatéraux et de rencontres permettant des échanges de bonnes pratiques. Cela concerne un vaste champ de coopération comprenant la défense, la culture ou l'enseignement.

DIX DOMAINES DE COOPÉRATION ASSOCIÉS À UNE FEUILLE DE ROUTE¹

Les douze articles du traité qui suivent le préambule se concentrent plus spécifiquement sur les domaines de coopération et les dispositifs de suivis du traité. Dix domaines sont ainsi identifiés, chacun correspondant à un article fixant des objectifs et orientations stratégiques. La feuille de route qui complète le traité associe un agenda de coopération et se réfère à des réalisations très concrètes.

Domaines de coopération

- Affaires étrangères
- Défense et sécurité
- Affaires européennes
- Politiques migratoires, justice, affaires intérieures
- Coopération économique, industrielle, numérique
- Développement social, durable, inclusif
- Espace

Renforcer les dispositifs existants

Pour renforcer la coopération, les deux pays entendent capitaliser sur des dispositifs déjà existants. Ainsi dans le domaine de la défense et la sécurité, le texte invite à tenir le **Conseil franco-italien de défense et sécurité**, établi depuis 2006. Sur les politiques migratoires et la circulation transfrontalière la feuille de route invite à consolider **la brigade mixte entre les polices respectives**, dont la création avait été annoncée en juillet 2020 et qui lutte contre les passeurs. Il s'agit ainsi d'inscrire cet outil de coopération dans le temps.

D'autres initiatives sont aussi mises en avant pour favoriser une meilleure compréhension mutuelle telles que les **Dialogues franco-italiens pour l'Europe** organisés par Sciences Po et la Luiss depuis 2018². De même, la feuille de route invite à favoriser les échanges associatifs et les **jumelages entre collectivités**, estimant qu'une marge de progression est

¹ La coopération dans le domaine de la défense fait l'objet d'un article à part dans ce dossier

² Les Dialogues franco-italiens pour l'Europe 4e édition, The European House - Ambrosetti, [en ligne], novembre 2021, [consulté le 02/02/2022], Disponible sur : <https://eventi.ambrosetti.eu/dialoghiitalofrancesi2021/wp-content/uploads/sites/166/2021/07/Newsletter-Dialogues-Num-6-2021.pdf>

possible dans ce domaine. En effet, aujourd'hui les deux pays comptent 970 jumelages, alors qu'il en existe 25000 entre la France et l'Allemagne³.

Économiquement, le traité fait référence aux **rencontres entre le Medef et la Confindustria**, déjà régulières. Sur la culture, domaine de coopération fort entre les deux pays, le traité acte la tenue annuelle la **commission mixte prévue dans la convention culturelle du 4 novembre 1949**.

Créer de nouveaux outils de coopération

Pour approfondir la relation franco-italienne, le traité prévoit aussi l'instauration de nouvelles instances de coopération ou la création de dispositifs. Le traité et surtout la feuille de route ont ainsi des finalités très opérationnelles. Ainsi, l'article sur les politiques migratoires, la justice et les affaires intérieures prévoit la **création d'une unité opérationnelle franco-italienne** pour constituer un « un vivier ressource pour les forces de l'ordre des deux pays ». Cette force sera notamment mobilisée pour la gestion de grands événements ou pour s'associer à des missions internationales de police.

De nouveaux dispositifs liés à la jeunesse devront aussi être créés, encore une fois dans la logique de favoriser une meilleure et plus solide compréhension mutuelle. A ce titre, le traité acte la mise en place d'un **service civique commun** dès 2022 et d'un **Conseil franco-italien de la Jeunesse** en marge de la commission mixte prévue dans la convention culturelle de 1949. Le domaine économique est aussi concerné avec la création d'un **Forum de concertation entre les ministères chargés de l'économie, des finances et du développement économique**.

³ ROY Marie-Astrid, « Marc Lazar : Le Traité du Quirinal, pour sortir des clichés sur la France et l'Italie », *lepetitjournal.com*, [en ligne], 14/12/2021, [consulté le 02/02/2022], Disponible sur : <https://lepetitjournal.com/milan/communaute/marc-lazar-le-traite-du-quirinal-pour-sortir-des-cliches-sur-la-france-et-litalie-327423>

LA PLACE DE L'EUROPE DANS LE TRAITÉ

Malgré la dimension bilatérale du traité, le texte porte une forte teinte européenne, en cohérence avec la politique menée par la présidence française et par les gouvernements italiens qui ont œuvré pour sa signature. Il est aussi intéressant de noter que le traité a été signé quelques semaines avant la prise de la présidence française du Conseil européen.

Un texte qui participe au renforcement de l'Union européenne

Lors du discours de la Sorbonne, prononcé quelques mois après son arrivée à l'Élysée, Emmanuel MACRON a affirmé sa volonté de placer le projet européen au centre de la politique française. Lors du 34^{ème} sommet franco-italien, tenu le lendemain de ce discours, la France et l'Italie ont réaffirmé leur détermination à relancer le projet européen, ambition qui a occupé une place importante dans les négociations sur le texte.

Ainsi, en juillet 2021, alors que les échanges sur le traité avaient repris après la période de tension de 2019, le président italien Sergio MATTARELLA a insisté sur le fait que le traité et le renforcement des relations franco-italiennes devaient être considérés comme des leviers capables de porter le projet européen⁴. De même, lors de la conférence de presse de la signature du traité, Mario DRAGHI a rappelé que « *nos objectifs sont ceux de l'Union européenne* ». Cette dernière est ainsi très présente dans le texte final et dans la feuille de route.

Les projets concrets pour l'Union européenne présentés dans le traité

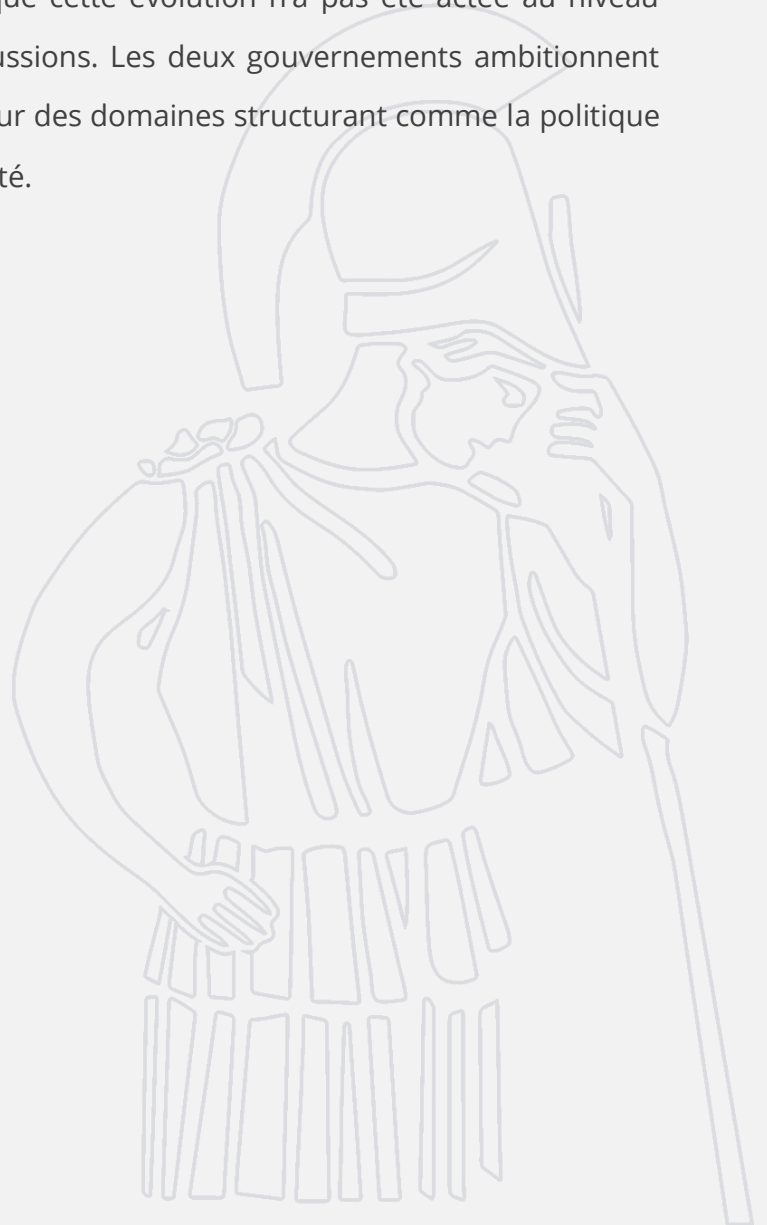
Dès le préambule, les deux pays défendent que : « *leurs partenariats et coopérations bilatéraux contribuent à l'approfondissement du projet européen lui-même et peuvent*

⁴ Intervento del Presidente della Repubblica Sergio Mattarella alla Sorbona, « Francia, Italia, Europa. Il nostro futuro » [en ligne], 19 juillet 2021, [consulté le 10/02/2022] Disponible sur : <http://www.ildomaniditalia.eu/francia-italia-europa-il-nostro-futuro-lintervento-del-presidente-della-repubblica-alla-sorbona/>

servir de source d'inspiration à de nouvelles politiques au niveau de l'Union ». Le préambule rappelle aussi la volonté des deux parties de favoriser une connaissance des sociétés civiles pour promouvoir la citoyenneté européenne.

L'ambition affichée est de renforcer l'autonomie stratégique européenne et faire de l'organisation un acteur de poids sur la scène internationale pour porter des sujets aussi bien économiques, sécuritaires que sociaux ou environnementaux. Concrètement, les deux pays apportent leur soutien à des initiatives tels que les travaux de la **Conférence pour l'avenir de l'Europe**, lancée en 2019 et mentionnée dans la feuille de route.

La France et l'Italie se montrent aussi favorables à la constitution de listes transnationales pour les élections européennes alors que cette évolution n'a pas été actée au niveau européen et fait encore l'objet de discussions. Les deux gouvernements ambitionnent enfin de peser pour réformer l'Europe sur des domaines structurant comme la politique migratoire ou l'avenir du Pacte de stabilité.





**LES JEUNES
IHEDN**

publication@jeunes-ihedn.org